

Éclairage public

## Modification des horaires de l'éclairage public à Ouistreham Riva-Bella



Dans la continuité des efforts menés par la collectivité depuis 2014, en terme d'économies d'énergie et de réduction des dépenses publiques, l'équipe municipale a décidé de couper, fin d'année passée, l'éclairage public de 22h30 à 6h00 en période hivernale (sauf quartier du port et du casino pour des raisons de sécurité publique et sur demandes des autorités).

Avec le redémarrage de la saison estivale et le changement d'heure, il est nécessaire d'adapter quelque peu ces horaires afin de correspondre au maximum aux besoins des habitants mais également des commerces de la commune et des estivants.

**Depuis le changement d'heure, les jours rallongent, ainsi la Municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public à 00h30 au lieu de 22h30 et de conserver une extinction des lampadaires à 6h le matin. L'entreprise CITELUM interviendra cette semaine entre le jeudi 6 avril et le vendredi 7 avril 2023 pour procéder à ce changement.**

Ces horaires sont en usage durant toute la période estivale et seront modifiés dans le courant du mois d'octobre pour adapter l'éclairage en fonction de nos besoins du moment.

Une gestion en phase avec la vie de notre collectivité tout en tenant compte de l'envolée des prix de l'énergie dont il faut tenir compte si nous ne voulons pas voir nos dépenses de fonctionnement exploser fin 2023.

### Contacts presse :

*Pascal CHRETIEN, Adjoint au Maire à l'environnement, à l'urbanisme et aux aménagements :*  
06 80 99 94 06 - [pascal.chretien@ville-ouistreham.fr](mailto:pascal.chretien@ville-ouistreham.fr)

*Junior BRICHART, Directeur de Cabinet du Maire :*  
02 31 97 73 80 / 07 62 14 22 16 - [directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr](mailto:directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr)